

STRATÉGIE POUR NOTRE PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN

Les dirigeants du Canada, des États-Unis et du Mexique ont signé en mars 2005 le *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité*, qui servira de nouvelle base à une meilleure coopération. Dans ce nouveau document, qui s'appuie sur la *Déclaration conjointe du Canada et des États-Unis – Sécurité commune, prospérité commune : un nouveau partenariat en Amérique du Nord* ainsi que sur le *Partenariat Canada–Mexique*, tous deux conclus en 2004, ils appellent à une action commune en ce qui concerne la sécurité, la prospérité et la qualité de vie. Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité permettra au Canada, aux États-Unis et au Mexique de s'adapter à l'évolution mondiale en prenant de nouvelles initiatives destinées à renforcer leur sécurité commune et à rendre leurs économies plus vigoureuses et plus compétitives. Il vise aussi à renforcer notre coopération en ce qui

concerne la qualité de vie des citoyens nord-américains, par une meilleure intendance de l'environnement, la sécurité alimentaire et la protection contre les maladies infectieuses. Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité crée un plan de travail et des groupes de travail ministériels qui doivent présenter leurs premiers rapports aux dirigeants en juin 2005.

En appui à ce cadre de référence continental, les Affaires étrangères prendront des mesures pour renforcer les relations bilatérales avec les États-Unis et le Mexique, et accroître les relations trilatérales naissantes entre les trois pays. Parallèlement, les Affaires étrangères mettront davantage l'accent sur la promotion de notre souveraineté dans l'Arctique et sur nos objectifs de coopération circumpolaire.

Notre réseau diplomatique nord-américain

